

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site	RUE_ST_MAUUR	Numéro	57U8
Adresse du site	7, cité d'Angoulême	Hauteur	R+6 (24,85 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 800,900 MHz avec changement d'antennes sur un site 2G/3G/4G.		
Complément d'info	Trois antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	24/07/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	18/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	18/06/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile.		
Détail du projet	Ajout des fréquences 800,900 et 2600 MHz sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 45°, 165° et 290°.		
Distance des ouvrants	Skydome à 4,30 m Fenêtres entre 2,70 m et 5,60 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 45° <3V/m ; 165° <4V/m ; 290° <3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	23,90 m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Seule la toiture est modifiée. 1 antenne tube tri-sectorielle contenant 3 panneaux existantes à remplacer par 1 antenne tube tri-sectorielle contenant 3 panneaux azimut .
Intégration antennaire	Les 3 antennes panneaux sont intégrées dans un cache afin de diminuer l'impact visuel.
Zone technique	Local technique situé à l'intérieur du bâtiment.

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/>
		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
Hôpital de jour Centre Étienne Marcel Activités hospitalières	3, cité d'Angoulême, 75011 PARIS	R+5 / 21m	Non	26.00	< 1 V/M
Olio formation Enseignement secondaire	8, rue Edouard Lockroy, 75011 PARIS	R+6 / 23m	Non	1.05	< 1 V/M
Les malicieux de Saint Maur - crèches et Malices Accueil de jeunes enfants	10, passage de la fonderie, 75011 PARIS	R+0 / 3m	Non	65.00	< 1 V/M
Centre de l'ostéoporose Activités hospitalières	100 avenue parmentier, 75011 PARIS	R+0 / 3m	Non	58.00	< 1 V/M

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 45, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50 m.










Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 165, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 290, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

	Azimet 45°	Azimet 165°	Azimet 290°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 3 et 4	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	16.50	19.50	16.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant

Prise de vue n°1 : vue depuis cour intérieure



Etat projeté

Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 45°



Azimut 165°



Azimut 290°

